

# Réunion mairie – 21/05/2016

Le 10/05/2016 un courriel met le feu aux poudres dans le quartier du Dinghof, une preuve de plus que la mairie a bien fait son travail d'information auprès des riverains, n'est-ce pas Pierrick POISBEAU, ci-après un extrait de ce courriel :

...

– En effet, voici le projet, tel que décidé et signé le 4 avril 2016, promoteur choisi: Avant-garde Promotion. Deux bâtiments pour environ 60 logements sur:

. 19 ares (1912 m<sup>2</sup> – lot promoteur)

. 16 ares (1611 m<sup>2</sup> – lot mairie)

Ces deux premiers bâtiments se situeront à la place des granges existantes et utiliseront en superficie environ les deux-tiers du terrain actuellement en friches, le tiers restant (la partie verte qui s'étend jusqu'à peu près la maison de Monsieur KLEIN de Madame HEHN et qui a été déclarée non constructible) sera utilisé dans un deuxième temps à une prochaine réalisation immobilière ...

. Accès pour ces logements, par la rue Adelshoffen, où sera réalisée à son extrémité une aire de retournement pour les camions (420 m<sup>2</sup>), devant la maison de M. RAMET

. Petite « version » du verger communal, près de la maison de M. RAMET ; au départ il était prévu que le verger communal devait être réalisé au niveau du grand terrain vert nu.

. La maison alsacienne sera démontée et remplacée.

. Les parkings de ces logements se situeront en sous-sols des bâtiments.

– Nous avons été bernés par le maire. Réagissons et mobilisons-nous avant qu'il ne soit trop tard. Cela l'est peut-être déjà ! Le RV du 6 juin ne sera d'aucune utilité si ce n'est de constater ce qui a déjà été signé et ratifié bien avant.

– Je rappelle qu'il était convenu avec le maire que l'association DINGHOF devait être associée à tout projet concernant le quartier ce qui n'a pas été le cas...

– Comment pouvons-nous contrer ce projet?

60 logements, cette information nous semble erronée ce serait plutôt 20 logements mais le reste se vérifiera plus tard.

Suite à ce courriel, une réunion est organisée d'urgence à la mairie le 21/05/2016.

Étaient présents ce jour là :

- le maire Jean-Marie KUTNER entouré des urbanistes Laurent GRUBER et Pierrick POISBEAU,
- le promoteur Hervé KOENIG (Maître d'ouvrage Avantgarde Promotion),
- l'architecte Patrick SCHWEITZER (Maître d'œuvre S&AA),
- des membres de l'association des Riverains du Dinghof : Michel SZLOSSER (Vice-Président), Pierre KLEIN (Trésorier), Gilbert FONTBONNE (Trésorier Adjoint), Abdelali EL HADIRI (Assesseur), Corinne HEHN (Assesseur), Jean-

Marie HEHN (Membre) et Christine COLAS (Membre).

Le plan de masse et une vue en 3D de l'immeuble de 19 logements sont enfin dévoilés.

Nous avons aussi eu droit pour la première fois à des données chiffrées et à la décomposition des 4106 m<sup>2</sup> :

- Verger communal 1639 m<sup>2</sup> (réduit de 60%),
- Parking conservé 107 m<sup>2</sup>,
- Aire de retournement 444 m<sup>2</sup> (aire en bitume à créer),
- Construction neuve 1916 m<sup>2</sup>.

Rien par contre au sujet de la maison du Dinghof à part le fait qu'elle devrait être déplacée mais on ne sait où. Christine COLAS fait savoir à Jean-Marie KUTNER qu'elle ne souhaitait pas la voir devant chez elle.

Pour ne pas créer de problème, le mieux serait de ne pas déplacer la maison du Dinghof, n'est-ce pas ?

En fait, quand on fait ce type de projet, il est impératif de rencontrer les riverains avant pour éviter de les mettre devant le fait accompli comme c'est le cas ici.

Nous avons par contre eu droit a du grand spectacle :

#### Acte 1 – La Ville en faillite

Jean-Marie KUTNER nous apitoie et en quelques minutes ce n'est plus Schilick mais Mayotte avec le risque de se retrouver sous tutelle de l'Etat.

#### Acte 2 – Le Bon père de famille

Nous sommes tous au bord des larmes et Michel SZLOSSER a dit au maire que sa gestion avait été digne de celle d'un bon père de famille.

#### Acte 3 – Après les larmes : la colère

De retour dans nos foyers, nous avons commencé à nous intéresser aux événements survenus depuis les élections municipales du 30/03/2014.

Notre surprise sera de taille quand nous découvrirons le 23/06/2016 la délibération du Conseil Municipal du 16/09/2014 qui prouve que la Ville n'était pas en faillite puisqu'à peine 3 mois après les élections elle s'apprêtait à faire l'acquisition du terrain DEBUS.

Nous avons finalement compris que nous avons été bernés, enfumés. La réunion publique qui va avoir lieu le 26/05/2016 promet d'être houleuse ... et pour cause.